Document de suivi des mouvements des chèvres • 2020

page n° _ _

cerfa
N° 14203*10

N° Pacage |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| N° d'exploitation |F R_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et prénom (ou dénomination pour les sociétés) : .....

CATEGORIES Effectifs au 1er janvier 2020	JEUNES (moins de 12 mois) (1)		Chèvres éligibles à l'aide (3)		BREBIS		BELIERS ou BOUCS		Causes d'entrées (4) ou de sorties (5) du lot	N° d'exploitation (6)	Nom de l'acheteur ou du vendeur
Date du mouvement	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties			
Sous totaux											
Effectif (7) au _/_/_											

(1) Jeunes : chevreaux de moins de 12 mois et chevrettes de moins de 12 mois ou n'ayant pas mis bas.
(2) Nombre d'entrées et nombre de sorties : nombre d'animaux constituant le lot.
(3) Chèvres éligibles : chèvres de plus d'un an ou ayant mis bas à la date considérée ou chevrettes éligibles (en cas de remplacement des chèvres éligibles par des chevrettes éligibles identifiées au plus tard le 31 décembre 2019).
(4) Causes d'entrée : N = naissance - A = achat – C = changement de catégorie – P = prise en pension
(5) Causes de sortie : M = mort – V = vente – P = mise en pension – C = changement de catégorie – AU = autres cas (à préciser)
(6) N° d'exploitation : N° de l'exploitation de provenance ou de destination
(7) Effectif = effectif de départ + entrées – sorties. L'effectif est à reporter sur la page suivante.

L'effectif est à reporter sur la page suivante

Document de suivi des mouvements des chèvres

Exemple

Document de suivi des mouvements des chèvres • 2020 EXEMPLE

N° Pacage 0 1 9 1 1 1 1 1 1 N° Siret 1 2 3 4 5 6 7 8 9 1 0 1 1 1 N° d'exploitation F R 2 9 0 6 1 9 7 5

Nom et prénom (ou dénomination pour les sociétés) : EARL du Vallon

CATEGORIES Effectifs au 1er janvier 2020	JEUNES (moins de 12 mois) (1) 80		Chèvres éligibles à l'aide (3) 100		BREBIS		BÉLIERS ou BOUCS		Causes d'entrées (4) ou de sorties (5) du lot	N° d'exploitation (6)	Nom de l'acheteur ou du vendeur
Date du mouvement	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties	Nombre (2) d'entrées	Nombre (2) de sorties			
12-01-2020				1					M		
21-01-2020			20						A	FR123456789	EARL de la Colline
01-02-2020	2								N		
08-02-2020		5		3					V		Groupement de la Colline
20-03-2020		7	7						C		
20-04-2020				10					V		Groupement de la Colline
15-06-2020				1					M		
30-06-2020				1					M		
15-07-2020			10						A	FR123456788	EARL de la Chapelle
20-07-2020				1					M		
30-08-2020		15							V		Groupement de la Colline
14-09-2020		1							M		
20-09-2020			4						A	FR123456788	EARL de la Chapelle
21-09-2020							1		A	FR123456788	EARL de la Chapelle
30-10-2020	2								N		
01-11-2020	2								N		
03-11-2020	2								N		
Sous totaux	8	28	41	17			1				
Effectif (7) au 03-11-2020	80 + 8 – 28 = 60		100 + 41 – 17 = 124								

(1) Jeunes : chevreaux de moins de 12 mois et chevrettes de moins de 12 mois ou n'ayant pas mis bas.
(2) Nombre d'entrées et nombre de sorties : nombre d'animaux constituant le lot.
(3) Chèvres éligibles : chèvres de plus d'un an ou ayant mis bas à la date considérée ou chevrettes éligibles (en cas de remplacement des chèvres éligibles par des chevrettes éligibles identifiées au plus tard le 31 décembre 2019).
(4) Causes d'entrée : N = naissance - A = achat – C = changement de catégorie – P = prise en pension
(5) Causes de sortie : M = mort – V = vente – P = mise en pension – C = changement de catégorie – AU = autres cas (à préciser)
(6) N° d'exploitation : N° de l'exploitation de provenance ou de destination
(7) Effectif = effectif de départ + entrées – sorties. L'effectif est à reporter sur la page suivante.

L'effectif est à reporter sur la page suivante.